



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : <b>39</b>	Date de convocation : <b>18 avril 2025</b>
Nombre de conseillers présents : <b>27</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>35</b>	

**SÉANCE DU 29 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Sylvestre-Pragoulin.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Stéphane HOUSSIER

Absents ayant donné un pouvoir :

André DEMAY a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON, Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Claude DENIER, Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Pascale MORIN a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Loïc CHATARD

Absents :

Catherine CUZIN, Emmanuelle DE CASTRO, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Cécile GILBERT

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2025\_086 : PVD - Avenant n°1 à la convention Opération de revitalisation du territoire (ORT)

**Domaines de compétences par thèmes - Aménagement du territoire**

Rapporteur : Claude RAYNAUD

**Rapporteur : Claude RAYNAUD**

*Vu la délibération 2021-42 de la communauté de communes Plaine Limagne en date du 25 février 2021 portant sur la signature de la convention d'adhésion au programme des Petites villes de Demain,*

*Vu la convention d'adhésion Petites Villes de Demain conclue entre l'État, la communauté de communes Plaine Limagne et les collectivités bénéficiaires, à savoir, les communes d'Aigueperse, Maringues, et Randan, en date du 28 juin 2021,*

*Vu la délibération 2023-99 de la communauté de communes Plaine Limagne portant sur la signature de la convention d'Opération de revitalisation de territoire (ORT),*

*Vu la convention ORT signée le 4 octobre 2023,*

*Vu la délibération 2024-56 de la communauté de communes Plaine Limagne en date du 25 mars 2024 portant sur la signature de la convention OPAH classique multisites,*

*Vu la convention d'OPAH classique multisites (Aigueperse, Maringues et Randan) signée le 18 décembre 2024,*

*Considérant qu'il y a lieu de modifier la convention ORT pour y intégrer la convention OPAH Multisites, Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour la liste des actions de la convention d'origine,*

En plus de l'intégration de la convention OPAH, il est proposé de modifier les actions de la manière suivante :

- Actions nouvelles

- n°26 « Aménagement voie douce entre voie verte et la centralité » est créée
- n°27 « Aménagement Tranche 2 – Rue des Récollets » est créée
- n°28 « Organisation de réunions inter-entreprises » est créée
- n°29 « Installation d'éléments de vidéoprotection » est créée
- n°30 « Déménagement de la gendarmerie » est créée
- n°31 « Création de la Maison de la rivière » est créée
- n°32 « Aménagement de la place de la petite charme » est créée
- n°33 « Aménagement d'un parking relais » est créée
- n°34 « Aménagement d'un parking – Salle des fêtes » est créée
- n°35 « Sécurisation déambulation piétonne » est créée
- n°37 « Création de 4 logements équipés PMR » est créée
- n°38 « Aménagement d'un parking – rue de l'hôpital » est créée
- n°40 « Réfection globale de la mairie actuelle » est créée
- n°41 « Installation de caméras de vidéoprotection » est créée
- n°42 « Accompagnement de la programmation OPAH » est créée
- n°43 « Création d'une micro-crèche » est créée
- n°44 « Création de nouveaux locaux pour le Fablab » est créée

- Actions modifiées

- n°7 « Politique d'acquisitions foncières » est renommée en « Requalification de l'ilot en tête de pont » est modifiée
- n°15 « Création d'un espace culturel – médiathèque » voit son plan de financement évoluer.
- n°22 « Proposer une programmation commerciale et un plan de merchandising » se transforme en « création d'un observatoire du commerce »

- Actions supprimées

- n°24 « Expérimentation pépinière commerciale » est supprimée
- n°25 « Prospection commerciale et appels à candidature ciblés » est supprimée

Ces modifications sont prises en compte dans l'avenant annexé à la présente décision.

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :**

- d'approuver les modifications de la convention ORT telles qu'énoncées ci-dessus,
- d'autoriser le président à signer l'avenant à la convention annexée à la présente décision.

Envoyé en préfecture le 09/05/2025

Reçu en préfecture le 09/05/2025

Publié le 09/05/2025

ID : 063-200071199-20250429-CCPL\_2025\_086\_1-DE

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.  
Pour extrait certifié conforme  
À Aigueperse, le 7 mai 2025

Le président,

Claude RAYNAUD

*Signé électroniquement*

La secrétaire de séance,

Cécile GILBERT

*Signé électroniquement*